



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023

ID : 081-218101632-20230412-2023_DEL20-DE



Séance du 12 AVRIL 2023

2023 / 02 / 07

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 22
REPRESENTES	: 11
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 05 Avril 2023
Date d’Affichage : 05 Avril 2023
Secrétaire de Séance : Michel BERBESSOU

.....
Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy.

Etaient absents représentés :

ALBERT Corine par Agnès MAUREL
ROQUES Christine par Laurent MONNIER
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par Karine LOUP
CHABBERT Cécile par Janine BARENS
ASSÉMAT Clothilde par André AMALRIC
CAUQUIL Fabrice par Wilfried PÉNÉLA
MARTY-MARINONE Evelyne par Séverine ARMERO
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL
CARAGUEL Fabienne par Françoise ROUQUETTE
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT
CÈNES Frédéric par Olivier FABRE

.....
OBJET : Attribution de subventions annuelles aux associations, inscrites au BP 2023.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 2311-7 du CGCT au terme duquel l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2023,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générales » du 5 avril 2023,

DECIDE,

Après en avoir délibéré,

- **D'accorder** les subventions aux organismes détaillés dans le tableau ci-après annexé.

La délibération est adoptée à l'unanimité (Mesdames Françoise ROUQUETTE, Evelynne MARTY-MARINONE, Josiane ESTRABAUD et Messieurs Olivier FABRE, Alexandre CÈNES, n'ayant pas pris part au vote).

Le Secrétaire de séance,



Michel BERBESSOU

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le